Union locale des syndicats
et des sections syndicales
de la Région Mantaise

COMMUNIQUE DE L'UNION LOCALE CGT DE MANTES

ET APRES LE BAILLON ? …

Le Maire UMP de Mantes la Jolie a soudainement refusé l'accès à une salle municipale pour qu'un élu de l'opposition (Marc JAMMET, Conseiller Municipal du PCF) ne puisse présenter ses vœux à la population, alors que l'autorisation avait été donnée auparavant.

La CGT s'insurge contre cette décision inédite dans une période où la nécessité du débat démocratique sur tous les sujets locaux et nationaux est impérieuse.

Nous avons tous en mémoire l'utilisation de ces méthodes contre les forces progressistes dans les villes dirigées par l'extrême droite (Vitrolles, Orange), mais sans doute que celles-ci ont fait des émules.

La volonté d'éviter le débat contradictoire et de réduire au silence toutes celles et ceux qui contestent les choix imposés, n'est pas très honorable pour des élus qui se disent attachés aux « valeurs de la République ».

La CGT est régulièrement interpellée sur les pratiques de « l'équipe majoritaire UMP » de la Mairie de Mantes la Jolie.

- La stratégie du harcèlement moral encouragée par le Maire contre les employé(e)s municipaux.

  Ce qui s'est conclu par des actions rassemblant toutes les organisations syndicales pour condamner les méthodes de management.

- La privatisation de la gestion des parkings de la SOTREMA, mettant en péril plusieurs emplois et se traduisant par une augmentation des places de stationnement de 25 % pour les utilisateurs.

- La volonté d'utiliser la force policière pour évacuer les salariés de la SOTREMA, lors d'une séance publique du Conseil Municipal, alors qu'ils

voulaient apporter des éléments pour justifier le maintien de la gestion des parkings.

- L'utilisation du mensonge, notamment en ce qui concerne l'augmentation des impôts locaux, et pénaliser ainsi des milliers de familles.

- La fermeture des écoles qui va aggraver l'exclusion et déstructurer encore le tissu social de la ville.

Ces quelques éléments ne peuvent pas laisser indifférents tous les démocrates, celles et ceux qui agissent à leur façon pour défendre les intérêts des salariés, des jeunes, des retraités, des privés d'emploi …

La CGT tient à exprimer son dégout face à cette décision de vouloir bâillonner un élu, lequel d'ailleurs subit les mêmes pressions lors des réunions du Conseil Municipal.

NOUS DEVONS REAGIR !

LA LIBERTE D'EXPRESSION EST UN DROIT !

L'UNION LOCALE CGT DE LA REGION MANTAISE APPELLE LES SALARIES A PARTICIPER AU RASSEMBLEMENT QUI SE TIENDRA :

DIMANCHE 24 JANVIER A 11 H 30
LOCAL COMMUN RESIDENTIEL
64 RUE MAURICE BRAUNSTEIN
78200 MANTES LA JOLIE

RIEN NI PERSONNE N'EMPECHERA NOTRE VOLONTE POUR NOUS FAIRE ENTENDRE !